Qu'est-ce que l'impératif passé (ou passé de l'impératif)?

- L'impératif ne se conjugue qu'avec trois personnes : 2ème personne du singulier (tu), 1ère personne (nous) et 2ème personne (vous) du pluriel.
- Il n'y a pas de sujet exprimé.
- L'impératif passé est un <u>temps composé</u> qui permet d'exprimer une notion d'antériorité. (Par exemple un ordre qui devra être respecté avant une action qui n'a pas encore eu lieu
- > C'est un temps <u>peu utilisé</u>.

Exemple: Aie rangé ta chambre avant midi.

Comment se conjuguent les verbes du premier groupe à l'impératif passé?

Pour conjuguer un verbe du premier groupe à l'impératif passé

- > on prend l'impératif présent de l'auxiliaire être ou avoir
- ▶ et on ajoute le participe passé du verbe conjugué.
 Attention, aux accords quand le participe passé est conjugué avec l'auxiliaire « être ».

Exemples :

• le verbe « ranger » : avec l'auxiliaire « avoir ».

le verbe « arriver» :
 avec l'auxiliaire « être ».

Aie rangé Ayons rangé Ayez rangé

Sois arrivé(e) Soyons arrivé(e)s Soyez arrivé(e)s

